

La suspension des sanctions contre la Birmanie doit aller de pair avec une politique respectant les droits humains. CES (28.04.12)

La Confédération européenne des syndicats (CES) a envoyé un courrier à Catherine Ashton, haute représentante de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, au sujet de la récente suspension des sanctions contre la Birmanie. Pour le syndicat européen, cette suspension doit impérativement être accompagnée par des mesures respectant les droits humains et syndicaux notamment par les investisseurs.

Bernadette Ségol, secrétaire générale de la CES a déclaré : « *A la lumière du niveau de corruption, qui reste élevé dans le pays, et du piètre bilan en matière de droits humains, nous proposons des exigences contraignantes, afin d'évaluer et de remédier à l'impact négatif des investissements sur les droits humains ; des rapports publics ; et la création, entre autres, d'instruments effectifs de règlement des plaintes et des litiges, qui sont absolument nécessaires pour assurer que les nouveaux échanges et investissements ne contribuent pas aux problèmes du pays* ».